

## TOUT ÇA MAIS PAS POUR RIEN !

Après onze semaines de mobilisation dans notre département, conflit marqué par une répression sans précédent à la DGFIP, l'heure est au bilan.

Nos revendications principales étaient et sont toujours :

- l'augmentation du point d'indice ;
- l'arrêt des suppressions d'emploi et le pourvoi de tous les postes vacants dans le département (144,4 pour mémoire) ;
- la fin du démantèlement de notre administration notamment à travers la géographie revisitée, les créations d'agences comptables ;
- le maintien de toutes nos missions ;
- l'octroi d'une indemnité de résidence pour l'agglomération toulousaine ;
- la prime PAS pour tous les agents du département.

Même si les annonces qu'il nous présente à cette occasion n'augurent rien de bon pour l'ensemble des agents et nos missions, nous n'avons pas tout perdu lors de la bataille de ce début d'année.

En effet, une analyse des différents mouvements de mutation a été réalisée et la Haute-Garonne s'en tire la tête haute.

**Alors oui, la DG a déshabillé Pierre pour habiller Paul mais, pour une fois, c'est nous qui sommes les gagnants !**

Voici le résultat final :

	Tagerfip avant mutation	Arrivées	Départs	solde après mutation
<b>A</b>	-16,5	32	9	6,5
<b>B</b>	-74	59	16	-31
<b>C</b>	-53,9	53	12	-12,9
<b>TOTAL</b>	-144,4			-37,4

Le département de **la Haute-Garonne passe donc de 144 emplois vacants à 37**. Alors tous les postes vacants n'ont pas été pourvus mais la DG a clairement fait un effort sur notre département ! Notamment en termes de rapprochement. Aucun rapprochement en attente en B sur le département, et la plupart de nos collègues ayant obtenu le CIS, l'examen pro de B en A et les listes d'aptitudes sont de retour dans le département.

Suite à l'**examen des cahiers revendicatifs**, nous avons gagné à ce que **la direction locale s'engage sur un accompagnement matériel des missions et des conditions de travail** (logistique travaux, déploiement de matériels type écrans, accès internet et diagnostics informatiques, réunions de recadrage avec société de nettoyage). Nos cahiers revendicatifs ont aussi permis d'engager une **réflexion** de la direction **sur nos métiers**, essentiellement sur les liaisons entre services (CDIF-SIE, CDIF-SIP, SIE-PCE...) et la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des chefs de postes (lors d'une prise de poste ou renforcement de l'accompagnement des petits postes).

Encore une fois, la CGT déplore qu'il ait fallu un combat de onze semaines pour que la direction s'engage sur une organisation du travail qui devait être acquise et permette l'accomplissement normal de nos missions ! Alors, oui, la plupart de nos revendications ne sont pas encore satisfaites, mais, au moins sur ces sujets, notre action a payé !

**Ce que nous savons aujourd'hui, alors que nous les attendions durant le conflit, c'est que**

**notre directeur, dans sa grande mansuétude, est disposé à, enfin, nous faire ses annonces sur la géographie revisitée.** Il convoque les organisations syndicales, à ce sujet, à un CTL le 11 juin. Les chefs de services ont eu la primauté, en avant première, le 5 juin, lors d'un CODIR élargi.

Sur 26 communes qui bénéficient actuellement de l'implantation de postes comptables, **seules dix seraient maintenues.**

Dix-sept communes pourront conserver la mission de conseil aux collectivités locales et six de véritables services fiscaux (contre cinq actuellement). Rappelons que l'implantation d'un service fiscal dans le Nord toulousain (projet de création à Fronton) est bien un dossier porté de longue date par la CGT.

Notre direction se félicite de vouloir implanter un accueil de proximité dans 47 communes contre 30 actuellement. Mais c'est un leurre ! Il faut savoir que 33 de ces accueils seront des Maisons France services ou une implantation en mairie, c'est à dire sans la pleine compétence professionnelle des agents des Finances.

Tout cela illustré sur une malheureuse carte du réseau !!!

En effet, les documents transmis par la direction ne permettent pas de savoir où seront exercées les missions (prise en charge des titres et mandat, visa, traitement des marchés...) ou si d'éventuels points d'encaissement seront maintenus sur les services de gestion comptable. De même, que devient le contentieux du recouvrement qu'il soit fiscal, gestion publique, amende ou produits divers ?

Cette vision schématique évacue tout le côté humain de ce nouveau maillage :

- point de contact : avec des vrais agents ou en visio conférence ?
- que devient l'organisation des SIP, SIE ?
- que deviennent le CPS, la trésorerie amende, les services de contrôle... ?

Jamais il n'est fait allusion au devenir des agents, ni à l'organisation du travail.

Ce projet présenté comme le Saint Graal des usagers (qu'ils soient particuliers, professionnels ou collectivités locales) n'est que de la poudre aux yeux car il est clair que **les agents des Finances publiques ne seront pas implantés dans les 47 communes présentées sur la carte !**

Dans ses conditions, un CTL convoqué au retour d'un congrès de la CGT, pour information, révèle la persistance d'une attitude de rejet du dialogue avec les personnels et ne peut que confirmer la position de la CGT de ne pas siéger face à une direction toujours aussi méprisante.

**Il y a URGENCE à dire STOP ! Il y a URGENCE à tous nous MOBILISER !**

**Nous voulons l'ouverture de négociations immédiates sur l'emploi, les rémunérations, le maintien et l'extension des garanties collectives.**

**Rendez-vous mardi 11 juin** (jour de présentation de la géographie revisitée)  
**à 9h00 à la Cité administrative** pour se rendre ensemble rue des Lois interpeller  
**notre directeur !**

**C'est le moment d'y aller ! C'est maintenant qu'il faut se faire entendre !**